

FRÉDÉRIC GAUDINET

Jean François Adrien Jolivalt. Un militaire sierckois devenu révolutionnaire





1 – Dessin de M. Haagen représentant Sierck-les-Bains au début du XX^e siècle (extrait des *Cahiers Luxembourgeois* de 1932).

Sierck-les-Bains, bordée d'un côté par la Moselle et surmontée de l'autre par son célèbre château médiéval, est au XIX^e siècle une ville bénéficiant d'une réelle prospérité et devenue chef-lieu de canton [ill. 1]. Le négoce de gros, les tanneries et les artisans de cuir sont en pleine croissance, tout comme l'exploitation du quartzite et la fabrication de porcelaine qui connaîtra ses heures de gloire avec la famille Lamort¹. C'est dans ce contexte d'essor et de développement économique, commun d'ailleurs à la France entière, qu'un jeune homme de bonne famille va, au grand dam de ses parents, renoncer à une carrière toute tracée pour plonger dans l'univers révolutionnaire des communards².

UNE CARRIÈRE TOUTE TRACÉE

Des débuts dans l'armée

Jean François Adrien Jolivald voit le jour à Sierck-les-Bains le 1^{er} avril 1834 dans une famille bien établie, puisque son père, Jean, était notaire. Après avoir reçu une bonne éducation, le fils décide, non pas de suivre le modèle paternel, mais d'embrasser la carrière des armes. Ainsi, le 19 novembre 1854, il entre à l'École impériale spéciale militaire, dont il sort le 1^{er} octobre 1855 pour être affecté, comme sous-lieutenant, au 11^e régiment d'infanterie de ligne. Sa carrière militaire ne fait que commencer. Le 1^{er} janvier 1856, on le retrouve comme élève à l'École d'application d'état-major, ce qui lui permet, le 13 janvier 1858, d'être affecté au corps d'état-major et détaché, le 27 janvier de la même année, au 63^e régiment d'infanterie. Le 4 avril 1860,

il passe de l'infanterie au 5^e régiment de dragons. Le 28 mars 1862, nouvelle promotion, puisqu'il devient aide de camp du général Pecqueur. De là, il reçoit ses nouveaux galons de capitaine de deuxième classe.

Les années s'écoulent et notre Sierckois, toujours en qualité d'aide de camp, demeure au service de plusieurs généraux : le général Carondelet, commandant à Saint-Étienne la 2^e subdivision comprenant le département de la Loire (7 mars 1863), et le général Nayral (30 septembre 1867)³.

Une carrière, pourtant bien lancée, qui se terminera cependant par une démission, le 21 août 1869, pour des raisons qui ne nous sont pas connues. On peut formuler quelques suppositions. Ce célibataire, qui vivait en concubinage avec deux enfants, était considéré comme un libre-penseur. De plus, il venait de se faire remarquer par la police pour avoir assisté aux enterrements civils en uniforme d'aide de camp. Cette attitude, comme son mode de vie, devaient attirer sur lui l'attention de ses pairs et lui valoir leur réprobation. De la même façon, ses idées politiques lui seront préjudiciables.

1 – Jean ENGELBERT, *Sierck, histoire du château et de la ville des origines au XX^e siècle*, chez l'auteur, 2010, 406 p.

2 – L'auteur remercie Bernard Fousse pour son aide documentaire.

3 – *Le Moniteur de l'Armée*, 6 mars 1863.

L'homme de lettres

Au silence que cultivait la « grande muette », notre Sierckois préférait l'expression, singulièrement à travers l'écrit. On lui doit ainsi plusieurs ouvrages, parmi lesquels figurent les titres suivants : *Mémorable histoire de Stark-Hans, conte fantaisie, introduction à divers ouvrages de philosophie théorique et pratique* (Paris, Faure, 1866, 107 p.) [ill. 2] ; *Croyances dans le passé et dans l'avenir. Essais. Religion, le prêtre dans les religions humaines, création, destinée de l'homme dans la création...* (Paris, Vanier, 1867, 356 p.) ; *Essai sur le catéchisme de la religion à venir* (Saint-Étienne, Montagny, 1868, 231 p.).

Ce dernier ouvrage fera d'ailleurs l'objet d'une critique élogieuse dans le journal *La Morale indépendante*. Caubet, le journaliste de cet hebdomadaire, qui en est aussi le gérant, nous donne des informations sur le sujet du livre, lequel

est loin de se trouver à la portée de tout le monde⁴. En effet, Jolivalt étudie successivement l'anthropologie, la psychologie, la sociologie, la théologie et plus particulièrement la métaphysique qui occupe une grande place dans son analyse. Pour lui, « la métaphysique est le haut langage des choses et des faits interprétés par la raison. La pensée divine lue avec la raison dans les êtres. Le vrai métaphysicien est au savant ce que l'ingénieur est au manoeuvre. Le vrai métaphysicien n'est pas plus que l'ingénieur, un utopiste, un songe creux. La vraie métaphysique se trouve encore plus indispensable aux sciences positives que l'art de l'ingénieur ne l'est à la main-d'œuvre. Les études anthropologiques et métaphysiques, si importantes à tous égards, sont encore plus négligées et dédaignées. Elles n'ont pas même leur langue propre. Que dis-je ? Les psychologues dissèquent l'âme fort laborieusement et quelque peu à l'aventure, à l'avenant. D'où un vrai déluge de discussions subtiles, ardues, vides, interminables et partant oiseuses, indigestes, faute d'entente sur la signification des mots [...] ».

Jolivalt manifeste une autre préoccupation encore, qui est celle de la morale : « Le respect de la liberté individuelle forme le premier principe de la morale. Et ce respect a nécessairement comme corollaire le respect de la vie, des qualités, facultés et moyens, et le respect de la personne jusque dans les faits, gestes, actions, pensées et paroles. Et nous devons le respect tout comme nous sommes tenus de l'exiger, toute règle morale étant par sa nature à la fois objective et subjective, c'est-à-dire l'expression d'un droit et d'un devoir. »

UN ENGAGEMENT POLITIQUE D'OPPOSANT

Jusque-là, rien de bien inquiétant pour les autorités. 1870 apparaît cependant comme une année charnière pour Jolivalt puisque, à partir de cette date, il s'engage politiquement contre le pouvoir en place. Il publie alors *Renseignements utiles*, 1^{ère} partie, *La Démocratie et ses adversaires* ; 2^e partie, *Esquisse de l'histoire de la République de*



2 – Ouvrage philosophique de Jean Jolivalt publié en 1866.
© Coll. B. Fousse.

48 et du Second Empire (Saint-Étienne, 1870, 231 p.) et un manifeste virulent, à charge, contre l'Empereur et son « clan » [ill. 3]. Il dénonce ainsi, d'une plume acerbe, les abus de Napoléon III, notamment lors de l'organisation du plébiscite du 8 mai 1870⁵ au sujet de la réforme de l'État. La question soumise à plébiscite était : « Le peuple approuve les réformes libérales opérées par l'Empereur avec le concours des grands corps de l'État, et ratifie le sénatus-consulte du 20 avril 1870. »

Il s'agit, pour Napoléon III, de réaffirmer son lien privilégié avec le peuple. De plus, l'Empereur entend faire reconnaître que cette évolution libérale du régime est le fruit de sa volonté. Au-delà d'une approbation des réformes, la nature plébiscitaire est en jeu. Mais un enjeu dynastique doit également être pris en considération, car Napoléon III désire transmettre la couronne à son fils Napoléon-Louis, et ce dès que le jeune prince aura atteint ses 18 ans. L'Empereur sollicite donc les masses conservatrices des campagnes pour stopper l'opposition républicaine et libérale. Ce faisant, il divise aussi l'opposition libérale qui ne peut guère répondre par la négative à une évolution qu'elle a soutenue depuis dix ans. Il affaiblit en outre les bonapartistes autoritaires. Ces derniers hésitent à donner leur aval à un texte entérinant des réformes auxquelles ils sont hostiles, tout en ne souhaitant pas désavouer l'Empereur. De leur côté, les républicains se partagent entre le vote négatif et l'abstention.

Ouvrir les yeux

Hostile au « tyran », Jolivald tente, à travers son livre, de dessiller les yeux des futurs votants en leur rappelant quelques faits, notamment la volte-face du prince Louis-Napoléon qui, de son exil, « parla au peuple socialisme et démocratisation tout comme les démocrates et les socialistes les plus hardis du temps, ce qui lui valut, après la révolution de 1848, le droit de rentrer en France, lequel droit le mit à même de se faire nommer président de la République pour quatre ans. Et il n'y avait alors pas de plus dévoué républicain que lui, suivant ses proclamations, va sans dire. »



3 – Libelle de Jean Jolivald contre le plébiscite de Napoléon III.

Mais en décembre 1851, l'histoire se répéta et le neveu imita son oncle en faisant un nouveau coup d'État. Pour ce qui est de la prospérité qui s'ensuivit, Jolivald la juge sévèrement : « Et ainsi, durant quelques années, [le peuple français] au comble du contentement, absorbé par le gain, les jouissances et le travail matériel, n'eut ni le temps, ni la pensée même de sentir ses chaînes et de s'occuper des affaires politiques et sociales, pendant que d'autre part, le Gouvernement doublement enivré par la victoire d'hier et la bonne fortune d'aujourd'hui, se livra au dévergondage

4 – *La Morale indépendante*, 4 août 1867.

5 – Jean François Adrien JOLIVALD, *Lettres sur l'Empire et le plébiscite*, par Jolivald, ancien capitaine d'état-major démissionnaire pour les affaires de la grève de Saint-Étienne, Saint-Étienne, impr. de Montagny, 1870, 16 p.

du caprice, de l'orgueil, de l'ambition et du despotisme. » Face au mécontentement et « toujours fidèle à ses principes et à la vieille manie gouvernementale, Napoléon III alors se décida encore à faire semblant de lâcher un peu la bride et parce que l'on commençait à parler de liberté, il accorda la liberté de la boulangerie, la liberté de la boucherie, la liberté des théâtres (1861-64), comptant par ce sacrifice des privilèges et monopoles de quelques particuliers, faire oublier son propre despotisme. »

L'exposé de l'auteur se poursuit par une longue litanie de critiques portant sur le caractère dispendieux du régime. Selon lui, en effet, pendant dix-huit ans, l'État, les départements et les communes ont dépensé 72 milliards, c'est-à-dire 1 900 francs par Français. « Or si l'on avait par exemple fait valoir cet argent au fur et à mesure de sa perception, l'on pourrait aujourd'hui donner 18 000 francs par famille de 6 personnes, 18 000 francs le prix au village d'une petite maison entourée de 4 hectares ou 16 journées de bonnes terres. » À côté de cela, la famille de Napoléon III coûte 68 millions par an, cent fois le traitement du chef des États-Unis. Jolivald dénonce également le traitement des membres de la chambre de l'Empereur, des hauts fonctionnaires.

Pour une réforme de l'armée

En ce qui concerne l'armée, l'ancien militaire professionnel pense que le système devrait être réformé. « 100 000 beaux jeunes gens arrachés chaque année à leurs villages, à leurs métiers pour vivre cinq ans dans la stérilité, partant 100 000 familles pauvres, privées chaque année de leurs soutiens naturels, ou encore 500 mille hommes sans cesse enlevés à la production, à la nature et nourris, entretenus de tout pour la France pour, d'ordinaire, rendre les honneurs aux personnages, polir des boutons, user des souliers, partir avec ensemble du pied gauche au son du tambour et jongler à la voix avec un fusil chargé sérieusement ou pour rire [...]. Alors l'on ferait du gymnase et l'on apprendrait à marcher, s'attrouper, tirer, manœuvrer avec ordre dans les écoles, ce qui serait

un grand bien même au point de vue de l'éducation et de l'organisation du travail, des secours et des fêtes. [...] et puis au moins, les riches, les grands, les éduqués se coudoyant dans les rangs avec les petits, les pauvres, les ignorants, le soldat ne serait plus négligé, abruti, méprisé, nous n'aurions plus tant à craindre l'entreprise de guerres folles, inutiles et les conséquences parfois terribles des fautes et l'inhabilité des chefs militaires. »

L'aspiration au progrès

Dans son chapitre 4, qui se rapporte au plébiscite lui-même, l'auteur fait état de la situation intellectuelle de la France qui est en grande partie inapte à comprendre l'enjeu de ce procédé, voire tout simplement le texte de ce plébiscite. Il imagine que tous ceux qui sont las de la politique n'aspirent qu'à une seule chose, l'éclosion du « règne de la lumière, de la liberté, de l'égalité et de la fraternité et du travail qui nous mènerait le plus droit à la paix, à la prospérité et à la félicité, fruits du progrès ». Selon lui, « sans éducation l'homme est plus bas et plus malheureux que la bête ; sans liberté il passe sa vie misérablement au fond d'un cachot ; sans égalité les méchants et les habiles font la loi aux bons et innocents ; sans fraternité la société reste toujours au fond une troupe de loups prêts à se dévorer l'un l'autre ; enfin, sans travail, la nature nous refuse ses trésors et ses fruits et nous laisse mourir de faim et dénuement. »

Toutes ces notions sont absentes du plébiscite, où l'on n'évoque que l'Empereur : « [...] l'on y parle que d'empereur, voyez plutôt, toujours que d'empereur maître de ci, maître de là ! maître de tout, sauf de lui-même, de son orgueil, de sa tyrannie, de son ambition. Car enfin, non content de s'adjuger le trône, la machine administrative, la machine de compression, la machine, etc., etc., le droit de grâce, de paix, de guerre, de faire les traités de commerce, de renvoyer la Chambre du peuple, etc., etc., il donne à perpétuité la France avec les Français à sa famille, se réserve le droit de faire appel au peuple, toujours à la façon de 1851 ou d'avril 1870, et arrête que la constitution ne sera modifiée que lorsqu'il le demandera lui-même. »

L'instruction fait vivre

Jolivalt profite de cette tribune qui lui est offerte pour revendiquer un certain nombre de droits, notamment de réunion et d'association, la liberté du prêche, de la presse et du culte. Il demande également le droit à l'éducation et à l'instruction, « non pas seulement primaire, théorique, mais professionnelle et intégrale », en soulignant le fait que le roi de Prusse a depuis trente ans forcé ses sujets à envoyer leurs enfants à l'école, et d'ajouter : « Si le pain vous empêche de mourir, l'instruction vous fait vivre. [...] Sans elle, pas ou presque pas de progrès, c'est-à-dire d'amélioration matérielle et morale dans la société. » Comme on peut s'en douter, notre auteur invite les gens à voter « non » à ce fameux plébiscite. Malheureusement, au soir du 8 mai 1870, le « oui » l'emporte, avec une large majorité de 7 358 000 suffrages (contre 1 538 000 « non »), dépassant les espérances des bonapartistes les plus confiants, ce qui raffermir la position de l'Empereur, le ramenant à la situation qui avait suivi les plébiscites très majoritaires de 1851 et 1852.

UNE GUERRE DE 1870 DANS L'ARMÉE DES VOSGES

La guerre de 1870, déclarée le 19 juillet, commence par une suite rapide de défaites françaises : l'évacuation du Nord de l'Alsace (défaites de Wissembourg et Froeschwiller), la capitulation de Bazaine à Metz (bataille de Gravelotte), la défaite et la capture de l'empereur Napoléon III à la bataille de Sedan, sa capitulation du 2 septembre. Thionville ne cédera que le 24 novembre, après un bombardement en règle. Les armées germaniques envahissent tout l'Est de la France et s'ouvrent la route de Paris. La République est proclamée le 4 septembre et le gouvernement provisoire décide, sous l'impulsion de Léon Gambetta, chargé de la défense nationale, la poursuite de la guerre.

En septembre 1870, Jolivalt était délégué de la garde nationale et s'efforça de la réorganiser. Elle devait enrôler tous les citoyens de 20 à 60 ans



4 – Image populaire représentant Garibaldi et ses volontaires.

aptes à porter les armes. Répartis en cinquante-cinq compagnies, ils élurent leurs officiers le 11 septembre.

Entre-temps, Garibaldi proposa de venir défendre la République et la France. Les autorités françaises se trouvèrent dans l'embarras face à l'offre de renforts du patriote italien et celle de sa troupe de « chemises rouges » [ill. 4] ; le 8 octobre, il fut décidé de ne pas l'incorporer dans l'armée régulière et de lui attribuer un statut équivalent aux corps francs. Pendant la guerre de 1870-1871, Jolivalt fut donc chef d'escadron de l'état-major de Garibaldi de la 2^e brigade de l'armée des Vosges, sous le commandement du lieutenant-colonel Chenet. Ce militaire professionnel avait organisé, à Marseille, un bataillon, sous la dénomination de « guérilla française d'Orient⁶ ». Il réunissait des hommes liés au service militaire pendant toute la durée de la guerre, qui se soumettaient aux règlements militaires et se trouvaient sous son commandement. Son armée, organisée, équipée et habillée a été placée, sans qu'il ait été consulté, dans la 2^e brigade de l'armée des Vosges (commandant Delpech) commandée par Garibaldi.

6 – Gabriel THEYRAS, *Garibaldi en France*, Autun, 1888, p. 325. « Par arrêté de l'administrateur des Bouches-du-Rhône, Esquiros, en date du 5 octobre 1870, il fut autorisé à créer un corps franc. Au bout de 24 jours, il se trouva à la tête d'un bataillon de 500 hommes ayant un peloton d'éclaireurs composé de 25 capitaines au long cours et chefs mécaniciens, plus neuf pilotes. »

Aussitôt, il prit sa plume pour adresser une lettre au ministre de la Guerre afin qu'on l'affectât à un corps d'armée français et, qu'en qualité d'ancien officier supérieur, il eût pour chef de brigade un militaire. Garibaldi entreprit à Autun une guérilla avec cette « armée des Vosges » qui se replia sur Besançon, puis capitula à Dijon le 31 octobre.

Jolivalt témoigna dans l'affaire qui opposa Delpech au colonel Chenet concernant la prise d'Autun par les Prussiens⁷. Le second, qui s'en défendit, fut en effet accusé par le premier d'avoir formé le projet de se séparer de l'armée des Vosges pour conquérir sa liberté d'action. Il apparut que ces « officiers » étaient pour beaucoup des mythomanes. Notre Sierckois se trouva donc embarqué dans une drôle d'affaire, avec des personnes plus que douteuses. Il côtoya ainsi un dénommé Jacquot, que le chargé d'affaires de France à Constantinople décrit en des termes peu élogieux dans une dépêche du 23 décembre 1870 : « Le sieur Jacquot dit de Saulcy arrivé à Constantinople, porteur d'un passeport altéré, est une épave des travailleurs du canal de Suez. Il s'est fait passer de lui-même officier d'artillerie ; il n'aurait été que ferblantier ; il est considéré ici comme un aventurier trop ignorant pour être dangereux⁸. » Ce Jacquot avait usurpé l'identité d'un homme, dont le frère avait été sénateur, qui était mort en Egypte. En ce qui concerne Delpech, il s'agit également d'un personnage haut en couleur. Quand on le prie de décliner ses qualités, il annonce, avec son accent marseillais, le titre d'ex-commandant de la 2^e brigade de l'armée des Vosges, puis, en réponse à de pressantes demandes, il se prétend préfet des Bouches-du-Rhône, avant que ne soit révélée sa véritable condition d'ex-garçon tanneur.

Mais Jolivalt n'assista pas au procès, puisqu'il était déjà occupé à organiser la Commune à Saint-Étienne. Il faut dire que les Garibaldiens ont joué un rôle non négligeable dans la Commune de 1871. Le poète stéphanois Jean Vacher, qui avait combattu dans leurs rangs, affirma dans une de ses chansons que les « Garibaldiens » partageaient l'idéal fédéraliste de la Commune.

LA COMMUNE DE SAINT-ÉTIENNE

Le 18 mars 1871, une émeute éclate à Paris, sur la butte Montmartre, marquant le commencement de la Commune. Ce mouvement insurrectionnel qui, dans la capitale, se prolongea soixante et onze jours et s'acheva dans un affreux bain de sang, essaima dans diverses villes de province : Lyon, Marseille, Toulouse... À Saint-Étienne, la Commune dura du 24 au 28 mars 1871.

Le 4 septembre 1870, à Saint-Étienne, on apprend la proclamation de la République. Le conseil municipal, dissous mais toujours en place, décide de nommer un conseil provisoire et Tiblier-Verne, un républicain modéré, marchand de bois, est élu maire. Le 5 septembre, César Bertholon, ancien député de l'Isère en 1848, exilé en Algérie, rédacteur en chef du journal radical *L'Éclair*, est nommé préfet. Le 12 septembre, il proclame « la patrie en danger » et ouvre l'enrôlement dans la garde nationale, il remplace le Conseil général par un comité départemental républicain dont il choisit les membres parmi les républicains les plus connus. Parmi eux se trouvait notre Sierckois, qui fit partie également du Comité de salut public de Saint-Étienne créé au même moment. Il fut aussi l'animateur du Comité central républicain des quatre cantons de Saint-Étienne, créé dès le début d'octobre 1870 et placé au centre du mouvement de rénovation républicaine des institutions⁹.

La municipalité lance un emprunt pour l'armement de la ville et des gardes nationaux et subventionne un comité de défense employant trois cent cinquante personnes pour produire jusqu'à 50 000 cartouches par jour. Elle s'attaque courageusement à la puissance de l'Église en supprimant les subventions aux établissements d'enseignement confessionnel et en installant dix-neuf écoles laïques dans des locaux appartenant à des congrégations. Mais la guerre provoque une crise économique grave ayant pour conséquence une chute des commandes et des milliers d'ouvriers se retrouvent au chômage. Les républicains et socialistes de toutes tendances s'organisent en clubs.

Pendant l'automne et l'hiver 1870-1871, la gauche stéphanoise se structure en deux mouvements principaux : l'Alliance républicaine, qui s'exprime essentiellement par le journal *L'Éclaireur* regroupant des « modérés » et le Comité central républicain ou Club de la rue de la Vierge recrutant dans la garde nationale, chez les ouvriers du textile, les employés de commerce et les artisans. Candidat du Comité central républicain aux élections de l'Assemblée constituante du 8 février 1871, Jolival obtient, avec Cluseret et Barthélemy Durbize¹⁰, de 7 941 à 8 699 voix (Thiers 50 665).

Durant les années précédentes, les crises graves et les accalmies avaient suivi le mouvement des saisons. Dans cette ville en pleine évolution devenue une référence dans le pays et le monde, les travailleurs ne supportaient plus la domination exercée par les dirigeants et les hommes fortunés, ceux qui s'enrichissaient au détriment de la santé des plus faibles et qui, parfois, tiraient profit de la mort même de ces derniers. Les mineurs ne voyaient pas le jour, les entrepreneurs ne voyaient pas la mine, tel était l'accord tacite. Les autres corps de métier ne donnaient pas leur part au chien. Ils n'en pouvaient plus d'un État qui se riait ouvertement de leur misère : « Moque-toi d'un bossu, mais dans son dos », répétait Étienne Faure. « Cou-tord », comme on l'appelait à cause d'une colonne vertébrale capricieuse, savait de quoi il parlait [ill. 5].

Cet anarchiste au physique ingrat et aux idées fortes avait fait la révolution de 48. Il n'avait pas peur du pouvoir ni des militaires qu'il arrivait à mettre dans sa poche à coups de slogans efficaces : « Ni Dieu ni maître ! » L'homme aimait cultiver les plantes. Il préparait des décoctions pour ses camarades. Il aimait aussi cultiver la peur. Surtout parmi ses camarades. Toutefois, conscient qu'il devait ménager sa monture, Faure partageait le pouvoir d'un club d'insurgés avec les Chastel, Durbize et autres Jolival. Des gars qui en avaient vu... Pour le moment, les membres du club de la rue de la Vierge écrivaient quelques brûlots dans *La Commune*, leur journal de propagande. Ils voulaient le départ des hommes en place,



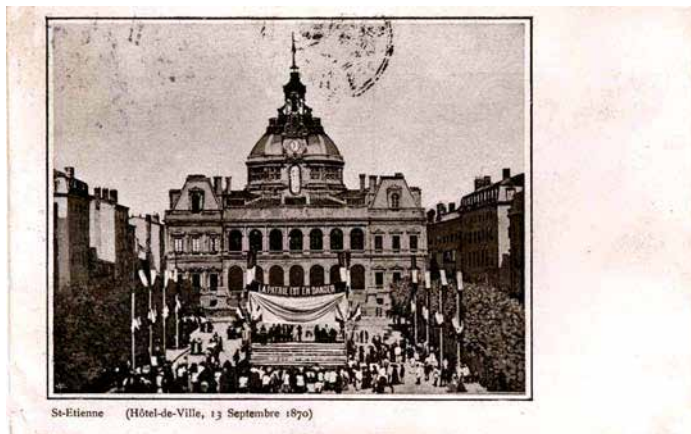
5 – Étienne Faure, commissaire central de la Commune de Saint-Étienne.

7 – L'affaire du colonel Chenet est utilisée contre Garibaldi car l'armée y voit une insulte impardonnable à son honneur. Cet officier qui commande quatre compagnies (Guérilla gréco-française d'Orient) quitte Autun qu'il doit protéger sans ordre afin de rejoindre Lyon. Il est ramené à Autun et condamné à mort par une cour martiale, le 13 décembre 1870. Chenet est gracié par Garibaldi qui commue la peine en une dégradation en public. Le jugement est cassé le 2 février pour vice de forme, puis Chenet est acquitté le 30 mars par le conseil de guerre à Lyon.

8 – Robert MIDDLETON, *Garibaldi, ses opérations à l'armée des Vosges*, Paris, éd. Amyot, 1871, p. 297.

9 – Jean MAITRON (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Paris, Éditions ouvrières, 1969, t. 6, p. 391-392.

10 – Jean MAITRON (dir.), *op. cit.*, t. 5, p. 440-441. Barthélemy Durbize (1824-1875) était teneur de livres à Saint-Étienne et considéré comme un des défenseurs des intérêts ouvriers et de la démocratie depuis trente ans. Après avoir participé à la commune de Saint-Étienne, il fut condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée. Entre-temps, il s'était rendu à Paris et fut contrôleur des contributions indirectes et entrepreneur des tabacs. Le 4^e conseil de guerre le condamna par contumace, le 3 février 1874, à la déportation dans une enceinte fortifiée. Réfugié en Belgique, puis en Suisse, il fut un des 54 « proscrits de la Commune » signataires de l'adresse *Au Citoyen Garibaldi*, quatre pages imprimées à Genève en 1875.



6 – La mairie de Saint-Étienne pendant la Commune.

remplacés par le bon sens, la justice morale, l'égalité des étrangers, des mineurs, des femmes. Bien entendu, ils représentaient ce changement. S'il fallait en passer par la force, ils le feraient...

Dans la cité stéphanoise, le petit groupe révolutionnaire cherchait des alliés pour renverser le pouvoir. L'Alliance républicaine ne supportait pas la défaite de la France contre la Prusse, ni celle des républicains aux élections de l'Assemblée constituante du mois précédent. La menace d'un retour à la monarchie était trop grande. Dans leur journal *L'Éclaireur*, certains articles apparaissaient proches des idées du club de la Vierge. Pourtant, ils restaient davantage contenus et souhaitaient respecter les lois.

Dans l'après-midi du 25 mars 1871, un comité exécutif, dont la présidence est confiée à Jolival, reconnaissable à son uniforme – la chemise rouge – est mis en place à l'hôtel de ville, chargé d'administrer la ville jusqu'à la tenue d'élections¹¹. Plus tard dans la journée, le préfet de l'Espée et le substitut du procureur de la République, Gabiau, qui déambulent dans les couloirs de l'hôtel de ville, sont faits prisonniers et conduits dans la grande salle. La foule demande au préfet de démissionner et de proclamer la Commune, ce que ce dernier refuse, arguant du fait qu'il représente

un gouvernement. Devant l'arrivée d'une foule de plus en plus échauffée, Jolival suggère de transférer les prisonniers dans une pièce plus réduite, mais, accusé de faiblesse réactionnaire, il renonce à son projet. Un accident finit cependant par causer la mort du préfet. Cet événement accélère la fin de l'épisode communaliste stéphanois, le 28 mars. Indemne, le substitut Gabiau est, quant à lui, libéré par un tribunal improvisé, présidé par Jolival, « ancien capitaine d'état-major [qui] s'était fait le Rossel » des Stéphanois suivant l'expression du procès-verbal de la cour d'assises du Puy-de-Dôme¹².

Le dimanche 26 mars au matin, le *Mémorial* indique que la ville semble avoir retrouvé un calme relatif : la garde nationale occupe toujours l'hôtel de ville où flotte le drapeau rouge, la gare de Châteaucreux, le télégraphe et la poudrière. Le comité exécutif tente durant cette journée d'organiser la Commune et sa défense [ill. 6]. Deux proclamations seulement sont signées et placardées alors que, dans le même temps, les autorités régulières continuent d'en afficher, parfois sur les mêmes panneaux !

La première proclamation, signée Jolival, voulait rassurer la population : « La Commune, ce n'est ni l'incendie ni le vol ni le pillage, comme on se plaît

à le répéter, mais la conquête des franchises et de l'indépendance que vous avaient enlevées les législations impériales et monarchiques...¹³» Affiché sur les murs de Saint-Étienne le 26 mars 1871, ce texte annonçait l'installation, à la tête de la ville, d'une commission composée de quatre membres par compagnie de la garde nationale, dans l'attente des élections fixées au 29 de ce même mois. Le commissaire central de police de la Commune, Faure, mentionné plus haut, allait dans le même sens : « Nous pensons que la tranquillité et le travail vont reprendre leur cours habituel. » Enfin, les autorités militaires y allèrent à leur tour de leur placard : « Aux citoyens honnêtes, un moment égarés par de perfides conseils, de déposer les armes et à rentrer dans leurs fabriques... Vous voulez la Commune, ce souvenir sanglant du plus pur despotisme républicain ? La Commune, vous ne l'aurez pas ! La France entière la repousse avec horreur et dégoût... Ce que nous voulons, nous, c'est une République une et indivisible. Ce que nous voulons, ce sont des institutions larges, en harmonie avec les progrès de la civilisation... Nous voulons vivre sous la noble devise : *Liberté, Égalité, Fraternité...* »

Mais le 27 mars, des troupes arrivent de Lyon. Le lendemain, à 6 heures du matin, les hommes du général Lavoye prennent position autour de l'hôtel de ville où il ne reste qu'une soixantaine de gardes nationaux. Avant l'assaut, une dernière conciliation est tentée par le général Lavoye, accompagné du baron Vital de Rochetaillée, ancien candidat légitimiste et capitaine de la garde mobile. Les communards, lâchés par leurs chefs et par les masses, ne font aucune difficulté pour se rendre. L'hôtel de ville est occupé, sans coup férir, et Vital de Rochetaillée, sous les vivats de la foule, jette à terre le drapeau rouge, qu'il remplace par le drapeau tricolore. « L'émeute est dissipée, l'ordre est rétabli », proclament les autorités militaires. Le même jour, envoyé par l'Assemblée nationale, arrive de Montgolfier, doté des pleins pouvoirs civils et militaires. La Commune de Saint-Étienne a vécu.

Quant au Sierckois Jolival, qui avait pris la fuite comme la plupart de ses comparses, la cour

d'assises de Riom le condamna par contumace à la déportation, le 19 octobre 1871. En octobre 1872, il était encore recherché. Il se réfugia, un temps du moins, en Italie.

En exil à Genève, Étienne Faure, faisait désormais partie de la Société des réfugiés. En 1872, il fit paraître une brochure dans laquelle il s'exprima sans ménagements sur le compte de quelques-uns de ses compagnons, Durbize et Jolival, qui « ont bien mérité de la bourgeoisie stéphanoise¹⁴ ».

Jolival reprit alors ses activités d'auteur. Ainsi, en 1879, il édita à Bruxelles un nouvel ouvrage intitulé *Science nouvelle, l'ontologie ou la science de l'être, démonstration scientifique de la vie éternelle, ce que nous avons été sûrement hier, ce que nous serons certainement demain*.

11 – Michel PERROT, Jacques ROUGERIE, Claude LATTA, *La Commune de 1871*, Saint-Étienne, Presses de l'Université de Saint-Étienne, 2004, p. 185-188, 199.

12 – Archives nationales, bulletin n° 55-421, cote BB 18, 1797, n° 4162 A 5. Marcel SAPEY, « La Commune à Saint-Étienne », *Bulletin du Vieux Saint-Étienne*, 1993, n° 4. Louis Rossel fut l'un des principaux acteurs de la Commune de Paris.

13 – Benoît MALON, *La Troisième défaite du prolétariat français*, Neuchâtel, 1871, p. 362-363.

14 – Marc VUILLEUMIER, « Les proscrits de la Commune en Suisse, 1871 », *Revue suisse d'histoire*, t. XII, fasc. 4, 1962, p. 509-510.